

QUESTIONS POSÉES PAR L'ORGANISATION DE LA PASTORALE LITURGIQUE

LES participants de la Session d'Alençon avaient tenté, depuis un an, de mieux définir les objectifs qu'ils poursuivaient dans les Commissions diocésaines de Pastorale liturgique. Il a paru utile que, dès le début de la Session, ils s'interrogent sur la manière dont leur activité s'articule avec les autres secteurs de la pastorale.

Le cheminement suivi lors des carrefours, que l'on retrouvera dans le bilan ci-dessous, était simple : il consistait à partir d'un certain nombre de faits, puis à analyser les traits de mentalité qu'ils révèlent, enfin à dégager les problèmes théologiques et liturgiques sous-jacents.

Les occasions de collaboration entre les Commissions de Pastorale liturgique et les autres organismes pastoraux

1. Ici ou là, les relations des Commissions de Pastorale liturgique avec les Commissions de Musique Sacrée et d'Art Sacré deviennent plus régulières ou plus institutionnelles.

2. Dans bien des cas (souvent d'ailleurs d'une manière encore occasionnelle), la CDPL intervient pour des besoins pastoraux où sa compétence n'avait pas toujours été reconnue, et entre ainsi en relation avec d'autres organismes.

- préparation de célébrations ou animation liturgique (retraites sacerdotales, pèlerinages, jubilé, journées pastorales du clergé ou de mouvements, etc.) ;
- information du clergé (réunions de zone, Semaine religieuse, Grand Séminaire) ;
- pastorale des sacrements (baptême des petits enfants, confirmation, mariage) ;
- matériaux pour homélies ;

- examen de questions pastorales (catéchuménat, tourisme, etc.) ;
- participation de religieuses et de militants d'A.C. à des sessions liturgiques ;
- élaboration du plan pastoral d'année.

3. Plus rarement on note soit la présence de responsables d'autres organisme pastoraux dans la CDPL, soit celle d'un membre de la CDPL dans d'autres organismes.

4. Mais il faut noter que :

- a) les relations ainsi établies sont plus personnelles qu'institutionnelles ;
- b) elles se situent plus dans l'ordre du service que dans celui de la réflexion ;
- c) on attend du liturgiste plus un service technique qu'une visée pastorale.

5. On pourrait citer de nombreux faits où la CDPL n'a pas joué le rôle qui lui revenait normalement : ainsi il s'est en certains cas constitué des commissions de travail sur l'homélie, le baptême des petits enfants, foi et sacrement, les pèlerinages, la construction des églises, la pastorale des vacances, sans qu'on fasse appel à aucun de ses membres.

On signale aussi combien sont parfois difficiles (ou inexistantes) les relations avec les commissions d'art et de musique.

6. Plus largement, la CDPL est souvent ignorée : elle est rarement consultée par l'évêque (qui dialogue avec le seul responsable), elle n'a pas de place au conseil pastoral ; bien souvent le dialogue avec les religieuses ou les laïcs est inexistant. La vieille opposition entre évangélisation et liturgie est loin d'être résolue : on voit difficilement la relation qui peut exister entre Action Catholique et CDPL.

Mentalité sous-jacente

L'analyse rapide qui a été faite à Alençon aboutit à caricaturer un peu les positions, et il faudrait nuancer ce qui est dit ici :

1. La liturgie est une chose sans importance : c'est une affaire secondaire, on s'en occupe à la fin des réunions de doyenné ou de zone, on en donne la responsabilité au prêtre qui ne peut pas s'occuper d'autre chose ; la réforme consiste en de petites améliorations.

2. La liturgie est un produit de luxe, bonne quand il n'y a pas d'autres tâches urgentes.

3. La liturgie est un règlement : on la réduit aux rubriques, les questions posées sont d'ordre juridique (a-t-on le droit de... ?)

4. La liturgie consiste à organiser des cérémonies : quand le responsable d'une réunion ou session pastorale pense à inviter un membre de la CDPL, c'est pour lui demander de préparer la messe ou la célébration ; la liturgie ce sont des bonnes célébrations, c'est d'ailleurs la formation qu'on a reçue.

5. La liturgie n'est pas un élément de la pastorale : on parle plus de liturgie que de pastorale liturgique, les motifs pastoraux de la réforme ne sont pas perçus.

6. La liturgie n'a rien à voir avec l'évangélisation : il reste un hiatus entre liturgie et mission, la liturgie est faite pour les pays de chrétienté, ce n'est pas la tâche de l'ACG de participer à la liturgie ; d'une militante ACGF devenue membre d'une CDPL on dit : elle est passée de l'autre côté de la barrière ; on pense qu'un militant d'ACO se « compromet » s'il fait des monitions pendant la messe ; les jocistes ne sont plus militants à la chapelle.

7. La dimension sacramentelle de la pastorale n'est pas perçue.

8. La liturgie est un élément secondaire de la pastorale.

9. La liturgie n'a pas de lien avec la vie : on attend une liturgie toute faite qui n'exprime pas la vie, les signes liturgiques ne sont pas les signes des temps, la liturgie n'utilise pas la culture de masse.

10. La liturgie est l'affaire des prêtres.

11. La réforme liturgique est réalisée sans lien avec la base : on sait qu'il y a des expérimentations, mais écoute-t-on les revendications ? les CDPL sont-elles assez à l'écoute des besoins ? leur composition le leur permet-elle ? comment se comportent-elles envers les prêtres qui prennent des initiatives : pour condamner ou pour comprendre ?

Toutes ces réflexions sont à regarder comme des faits sur lesquels le liturgiste doit réfléchir, comme des interpellations : quel visage la pastorale liturgique donne-t-elle d'elle-même pour qu'on puisse en parler de cette manière ?

Questions théologiques et liturgiques

1. *Sur la théologie de l'Eglise.* Nature de l'Eglise ; théologie de l'Eglise comme sacrement du monde : comment transmet-elle le salut ? (qu'est-ce que le salut ?) modes de présence de l'Eglise au monde : qu'est-ce que l'appartenance à l'Eglise ? et dès lors les degrés de participation à la liturgie ; qu'est-ce qu'une Eglise en croissance ?

2. *Sur la nature du culte chrétien*

- a) qu'est-ce que le culte ? la liturgie est-elle seulement les formes institutionnelles voulues par le Christ et l'Eglise ? sacrifice spirituel et sacrifice rituel.
- b) motivations profondes de la participation et de la vie liturgiques.
- c) les conditions d'accès des gens du dehors, les degrés du catéchuménat : peut-on sortir du « tout ou rien » actuel ; la liturgie est-elle aussi pour les incroyants ? cas des militants non pratiquants ; obligation de la messe et formation d'une assemblée célébrant le salut.

3. *Sur la mission de l'Eglise :* unité de la mission de l'Eglise (évangélisation, liturgie, témoignage) ; l'activité missionnaire est-elle fin ou moyen de la louange ? liturgie et pastorale ; puissance d'évangélisation de l'assemblée ; comment la communauté paroissiale peut-elle évangéliser ?

4. *Sur l'homme :* rapports du corps et de l'âme (pour une saine vision de l'Incarnation, du mystère du salut et du rite) ; valeur des rites humains.

5. *Sur la vie des hommes :* faire une théologie de l'assemblée chrétienne dans son rapport avec la vie chrétienne : lien entre le vécu de la semaine et la liturgie ; sens de la consécration de la vie par la liturgie ; vie et Parole de Dieu ; des faits à la foi : rôle de l'homélie.

6. *Sur les rôles dans la liturgie :*

- a) qu'est-ce qu'un peuple célébrant ?
- b) complémentarité du sacerdoce baptismal et du sacerdoce ministériel ; place du prêtre et du laïc dans l'Eglise et la liturgie ; mission du laïc célébrant.
- c) la liturgie et les jeunes.
- d) ne construit-on pas une liturgie post-conciliaire dans une Eglise pré-conciliaire (où un clergé célèbre pour et non avec une assemblée) ?